

Un appui sur des référentiels structurants



Les chargés de projets se sont appuyés sur plusieurs référentiels théoriques pour construire leurs actions :

> La promotion de la santé

L'approche adoptée pour les chargés de projets IREPS pour le renforcement des CPS s'inscrit pleinement dans la promotion de la santé à plusieurs égards. D'une part, elle traduit de manière concrète l'approche positive de la santé prônée dans la charte d'Ottawa en ne partant pas uniquement de problèmes de santé qu'il s'agirait de prévenir mais plus largement des ressources à renforcer pour mieux vivre. Elle s'inscrit aussi dans les valeurs qu'elle prône, notamment l'équité en santé, la participation et le développement du pouvoir d'agir des personnes, etc.

De plus, au-delà du développement de compétences individuelles des personnes, les actions menées s'intéressent aux aspects collectifs et sociaux (dynamiques d'équipes à l'échelle d'un territoire ou d'une structure, notamment) ainsi qu'aux environnements physiques et organisationnels autour de l'enfant (organisation des temps de transition entre la cour de récréation, la classe, la cantine / aménagement d'espaces de retour au calme,

etc.). Par ailleurs, l'approche territoriale mobilisée dans le projet implique de mettre autour d'une même table des acteurs de différentes structures et secteurs (éducation, santé, social...), ce qui permet de prendre en compte différents déterminants de la santé.

Enfin, l'approche de promotion de la santé s'incarne aussi via l'adoption d'une démarche structurée basée sur la méthodologie de projet (analyse du contexte, formalisation d'objectifs, planification, suivi des effets et réadaptation, etc.). Cette approche a permis aux chargés de projets de penser les différentes actions menées de manière cohérente et progressive tout au long du projet.

> Les compétences émotionnelles, sociales et cognitives

Les cinq années consacrées à la mise en œuvre du projet ont permis aux chargés de projets de renforcer leurs propres connaissances sur les CPS. Aujourd'hui, de manière cohérente avec la littérature et les recommandations, ils travaillent à partir du regroupement des CPS en

trois catégories : compétences émotionnelle / sociales / cognitives (Mangrulkar, Wihlman et Posner, 2001) (*voir détail dans tableau p.7*). En fonction des ressources, besoins, et demandes des professionnels accompagnés, certaines vont être abordées de manière plus spécifique.

> La posture éducative

L'un des piliers du projet est le renforcement de la posture éducative des professionnels travaillant auprès des enfants. C'est une des conditions d'efficacité et de pérennité du projet. L'approche éducative mobilisée s'inscrit dans une visée d'autonomisation et de développement du pouvoir d'agir, et peut être définie comme un « processus d'encouragement et d'accompagnement des personnes dans leur développement et leur perfectionnement, visant l'équilibre personnel et l'adaptation à la vie sociale » (Veret - CORES Basse-Normandie, 2002). Elle a pour but de permettre aux professionnels de s'inscrire eux-mêmes dans une posture favorisant cette approche (ou de renforcer/légitimer ceux qui s'y inscrivent déjà). Plusieurs références théoriques

issues de différentes disciplines sous-tendent la conception de cette notion par les chargés de projets, notamment les principes d'éducabilité et de liberté (*Meirieu, 2008*) et les principes de congruence, de considération inconditionnelle, et de compréhension empathique (*Rogers 1989; Aspy & Roebuck 1977, notamment*).

> **Les facteurs d'efficacité reconnus en matière de développement des CPS des enfants**

Les travaux de recherche sur les actions efficaces pour développer les CPS des enfants montrent l'importance de mettre en place des séances formelles sur les CPS auprès de ce public mais aussi d'agir simultanément sur les pratiques informelles et les environnements. Plusieurs éléments clés d'efficacité des actions ont été repérés :

- > La mobilisation et l'adaptation de programmes existants ou de modèles théoriques,
- > L'inscription dans la durée, dès la petite enfance,
- > Une pédagogie interactive et expérientielle,
- > Un climat positif et bienveillant,
- > Une cohérence au niveau de l'environnement de l'enfant : scolaire, familial et communautaire.

Cela nécessite le renforcement des compétences des professionnels sur les CPS et la

posture, non seulement sous forme de formation « classique », mais aussi à travers des pratiques de supervision, échange de pratique et accompagnement (*Lamboy et Guillemont, 2014 – Voir dossier Promosanté IDF*).

Les travaux de B. Lamboy montrent de plus qu'une pratique « basée sur les données probantes » en matière de CPS n'implique pas l'application 'à la lettre' de programmes validés, mais bien l'adaptation de facteurs reconnus comme efficaces à des contextes particuliers.